



FORMATION TUTORALE

PUBLIC

Tout collaborateur d'entreprise ayant la fonction de tuteur ou de maitre d'apprentissage, amené à encadrer une personne en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.

DUREE / LIEU / DATES

Un jour de formation inter-entreprises dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Sessions prévues : 3 juin 2008, 9 octobre 2008, 20 novembre 2008 et 22 janvier 2009.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les éléments nécessaires pour exercer efficacement son rôle de tuteur ou de maître d'apprentissage.

METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Apport de méthodes, de concepts et d'outils favorisant les échanges de pratiques et le partage d'expériences. Entraînement sur cas pratiques. Des grilles, des supports et un guide seront remis aux participants.

PROGRAMME

■ **S'approprier la fonction tutorale**

- Présentation de la fonction du tuteur
- Le contexte général de l'alternance
- Accueil et intégration du jeune

■ **Transmettre les compétences**

- Qu'est-ce qu'apprendre ?
- Comment transmet-on ?
- Mise en place de situations d'apprentissage
- S'assurer de la bonne compréhension et de l'acquisition des compétences

■ **Encadrer le jeune**

- Organiser l'activité et la progression du jeune
- Analyser les situations de travail
- Effectuer, animer des séances de bilan avec le jeune

■ **Assurer le lien avec les différents acteurs**

- Mettre en place un système de relations avec l'organisme de formation
- Formaliser des outils de suivi

Informations et inscriptions
CCIP-Délégitation formation & compétences
Emilie Colin - ecolin@ccip.fr - 01 55 65 66 31